



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question au Gouvernement n° 187

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Elie Hoarau.

M. Elie Hoarau. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères. Elle a trait à l'insertion de la Réunion dans son environnement géoéconomique qui connaît, depuis quelque temps, une expansion remarquable, de l'Afrique du Sud à l'Inde, de l'Australie aux pays asiatiques sans oublier les îles du sud-ouest de l'océan Indien.

En effet, la Réunion est exclue des blocs régionaux en cours de formation dans cette zone et il apparaît que l'Etat, d'une part, et l'Union européenne, d'autre part, participent indirectement à cet état de fait. En effet, la France et l'Union européenne intensifient leurs relations avec les pays de l'océan Indien sans que la Réunion est soit informée, associée ou impliquée dans ces échanges. Tel est notamment le cas pour les négociations en cours entre l'Union européenne et l'Afrique du Sud pour créer une zone de libre échange.

De même, les 22 et 23 novembre puis les 4 et 5 décembre prochains, des experts et les ministres du commerce extérieur des Etats de la commission de l'océan Indien se réuniront à Madagascar pour la mise en place d'une zone de libre échange.

Nous ne comprenons pas, monsieur le secrétaire d'Etat, pourquoi La Réunion n'y est pas présente alors qu'elle l'est à chaque rencontre de la COI. Nous savons que la diplomatie est une compétence souveraine de l'Etat, mais quand celui-ci intervient, notamment au nom de La Réunion, nous attendons de la part du Gouvernement une forte volonté pour que notre île soit associée aux évolutions en cours dans l'océan Indien.

C'est la raison pour laquelle j'ai l'honneur de vous demander, monsieur le secrétaire d'Etat, quelles mesures vous entendez prendre en ce sens. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à la coopération.

M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la coopération. Monsieur le député, d'abord une observation de portée générale: lorsque la France s'exprime et négocie, c'est au nom de la collectivité nationale tout entière dont la Réunion fait évidemment partie. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.)

C'est au nom de la Réunion que la France participe à la commission de l'océan Indien. C'est d'ailleurs le préfet de La Réunion, le plus souvent accompagné de représentants des conseils régional et général, qui conduit la délégation française.

Il est vrai qu'un des programmes les plus prometteurs de la COI est le programme intégré de développement des échanges. La réunion d'experts prévue les 23 et 24 novembre, à laquelle vous avez fait allusion, doit se dérouler en présence notamment du directeur général adjoint des services du conseil régional.

Nous n'avons pas confirmation de la réunion des ministres du commerce extérieur, à laquelle vous avez fait allusion, prévue les 4 et 5 décembre. Il est exclu que les élus réunionnais en soient absents. M. le Premier ministre a demandé à Jean-Jacques Queyranne et à moi-même d'y veiller personnellement. Je rappelle que la France assumera la présidence de la COI à partir de 1998. Je crois en effet très utile que nous prenions le temps d'en reparler entre nous.

Pour garantir les intérêts du développement de la Réunion, la France a sollicité en février dernier son adhésion à l'Indian Ocean Rim dont l'objectif principal est le développement des ressources économiques et humaines de

l'océan Indien, conçu comme une entité allant de l'Afrique du Sud à l'Australie. La France suit avec attention les débats internes de l'organisation. Elle sera évidemment attentive aux conclusions de la réunion, prévue à Port-Louis, du comité de définition des critères d'adhésion à cette organisation.

Monsieur le député, un des axes forts de notre coopération a été de favoriser le développement d'actions de coopération régionale et décentralisée à partir de l'île de la Réunion, que ce soit en direction de l'Afrique du Sud, de Madagascar, du Zimbabwe, du Mozambique, de Maurice, des Seychelles et d'autres encore, actions menées en liaison avec nos postes diplomatiques. Avec le concours des autorités politiques et administratives réunionnaises, ces actions se développent rapidement; elles ne cessent de se diversifier et c'est une chance pour la France. Le Gouvernement évidemment les encourage et s'en félicite. Je ne saurais trop, là aussi, encourager l'ensemble des élus de la Réunion à accompagner les efforts qui sont poursuivis dans cette direction. Nous sommes prêts, j'y insiste, à vous accompagner. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Élie Hoarau](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 187

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 1997, page 6149

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 novembre 1997